



Syndicat Mixte Pour le
Développement des Côteaux
Des Hautes-Pyrénées

Service Public d'Assainissement Non Collectif

15 Place d'Astarac - 65190 TOURNAY
Tél.: 05 62 35 76 22 - Fax : 05 62 35 25 33
Email : spanc-coteaux@wanadoo.fr

Dossier reçu le 13/05/2019

Avis émis le 29/05/2019

Mairie de LUC
65190 LUC

Tournay le 29/05/2019

Commune de : LUC
Nom du demandeur : Mme GUILLENTO LUCIENNE
Numéro de dossier : 51285
Parcelle : B188

Objet : Lettre d'avis sur le projet d'assainissement individuel

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que mes services émettent un **AVIS FAVORABLE** à la demande de C.U. concernant le projet de Mme GUILLENTO LUCIENNE sur la commune de SARROUILLES, sous réserve de :

- l'implantation d'un filtre à sable vertical drainé conformément aux conclusions du schéma directeur d'assainissement de la commune.

Les travaux d'élaboration du dispositif d'assainissement non collectif feront l'objet d'un contrôle par le service d'assainissement et devront être conformes au projet ci-joint, et au DTU 64.1 les prescriptions techniques applicables.

DDT65 - SUFLIADS - TVA

05 JUIN 2019

ARRIVÉE

Le président du Syndicat Mixte
des Côteaux
des Hautes Pyrénées
Service Public d'Assainissement Non Collectif
15 Place d'Astarac - 65190 TOURNAY
Tél. 05 62 35 76 22 Fax 05 62 35 76 23
e mail : spanc-coteaux@wanadoo.fr

Service Assainissement des Côteaux



**Demande de renseignements sur la
possibilité de desserte en eau potable
d'un projet**

L'arrivé In

Commune : LUC 65190

08 MAI 2019

Partie à remplir par la commune

N° De Dossier (C.U, P.C) : 065 230 190 0004

Joindre un plan de situation du projet avec numéro de parcelle

Demandeur

Nom : Guillem

Prénom : Amélie

Adresse : 5 rue des Pyrenes 65190 Luc

Tél : 06 72 13 39 04

Identification de la parcelle

Lieu-dit : Les Pothes Rue du Pic du michi

Section : 0 N° : 188 (1654 m²)

Caractéristique du projet

Alimentation domestique Nb de pièces : 2/5

Lotissement Nb de lots : _____

Alimentation agricole/commerciale/industrielle (Transmettre projet)

Partie remplie par le syndicat

La parcelle ne peut pas être desservie

La parcelle peut être desservie

Sous réserve de(s) aménagement(s) suivant(s) :

Au niveau du réseau

Extension du réseau

Longueur ≤ 40 ml à la charge du syndicat. Réalisé dans les 3 mois suivant l'acceptation du P.C

Au-delà de 40 ml à la charge de la commune (accord préalable obligatoire)

Renforcement du réseau à la charge du syndicat, dans les trois mois après acceptation du P.C

Au niveau du branchement

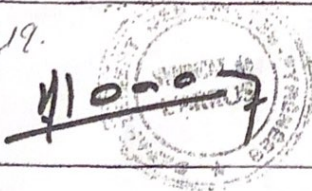
Branchement particulier à la charge du demandeur (100m maximum)

Branchement pour lotissement à la charge du lotisseur

Remarque(s) :

Une canalisation d'eau est présente sur la parcelle oui non

Le syndicat,
Le 06/05/19



L'exploitant,
Le 6 Mai 2019

Direction Régionale
PYRENEES-GASCOGNE
1004 rue de la Vallée d'Osau
64121 SERRIS-CASTET

DDT65 - SUELI/ADS - TVA

05 JUN 2019

ARRIVÉE

u un projet

La date d'arrivée le
08 MAI 2019

Commune : LUC 65190

Partie à remplir par la commune

N° De Dossier (C.U, P.C) : 065 230 190 0004
Joindre un plan de situation du projet avec numéro de parcelle

Demandeur

Nom : Guipert

Prénom : Lucienne

Adresse : 5 rue des Pyrenées 65190 Luc

Tél : 06 72 13 39 04

Identification de la parcelle

Lieu-dit : Les Petites Rue du Pic du midi

Section : B N° : 188 (1654 m²)

Caractéristique du projet

Alimentation domestique Nb de pièces : 2/5

Lotissement Nb de lots :

Alimentation agricole/commerciale/industrielle (Transmettre projet)



**Demande de renseignements sur la
possibilité de desserte en eau potable
d'un projet**

Courrier Arrivé In

Commune : LUC 65190

08 MAI 2019

Partie à remplir par la commune

N° De Dossier (C.U, P.C) : 065 290 190 0004

Joindre un plan de situation du projet avec numéro de parcelle

Demandeur

Nom : Guipéab

Prénom : Ricciard

Adresse : 5 rue des Pyramides 65190 Luc

Tél : 06 72 43 39 04

Identification de la parcelle

Lieu-dit : Les Petites Rue du Pas du midi

Section : 0 N° : 188 (6654 m²)

Caractéristique du projet

Alimentation domestique Nb de pièces : 6/5

Lotissement Nb de lots : _____

Alimentation agricole/commerciale/industrielle (Transmettre projet)

Partie remplie par le syndicat

La parcelle ne peut pas être desservie

La parcelle peut être desservie

Sous réserve de(s) aménagement(s) suivant(s) :

Au niveau du réseau

Extension du réseau

Longueur ≤ 40 ml à la charge du syndicat. Réalisé dans les 3 mois suivant l'acceptation du P.C

Au-delà de 40 ml à la charge de la commune (accord préalable obligatoire)

Renforcement du réseau à la charge du syndicat, dans les trois mois après acceptation du P.C

Au niveau du branchement

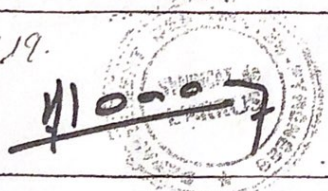
Branchement particulier à la charge du demandeur (100m maximum)

Branchement pour lotissement à la charge du lotisseur

Remarque(s) :

Une canalisation d'eau est présente sur la parcelle oui non

Le syndicat,
Le 06/05/19



L'exploitant,
Le 6 Mai 2019

Direction Régionale
PYRÉNÉES-GASCOGNE
1004 rue de la Vallée d'Osseau
64121 SERRES-CABYET

DDT65 - SUEI/ADS - TVA

05 JUN 2019

ARRIVÉE